

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2016

DATE DE LA CONVOCATION	12 Octobre 2016
DATE D’AFFICHAGE	12 Octobre 2016
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	9
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS	5
NOMBRE DE CONSEILLERS ABSENTS	4
- AYANT DONNÉ POUVOIR	2
- N’AYANT PAS DONNÉ POUVOIR	2

Le Mercredi dix-neuf Octobre à Dix Neuf Heures le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de VARS, dûment convoqué par M. le Maire, s’est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Pierre BOULET, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS (5) : M. Jean-Pierre BOULET, Mme Karine BONNABEL, M. Mathieu FALQUE, M. Bruno LAKHDAR, Mme Michèle VOURLAT.

ÉTAIENT ABSENTS et EXCUSÉS (4) :

- AYANT DONNÉ POUVOIR (2) : M. Marc CORRAZE ayant donné pouvoir à M. Bruno LAKHDAR, Mme Estelle MATHIEU ayant donné pouvoir à Mme Michèle VOURLAT
- N’AYANT PAS DONNÉ POUVOIR (2) : M. Edouard DAVID, M. Alain MARTIN

NOMBRE DE VOTANTS : 7

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Bruno LAKHDAR

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL ET INTERCOMMUNALITE

2016-159 Election des représentants au sein de la SEM SEDEV – Le Conseil Municipal déclare élus pour siéger au sein du Conseil d’Administration de la SEM SEDEV: Mmes MATHIEU Estelle et VOURLAT Michèle, M. DAVID Edouard ; et Dit que les délégués municipaux au sein de la SEM SEDEV sont désormais les suivants : Jean-Pierre BOULET – Mathieu FALQUE – Marc CORRAZE – Bruno LAKHDAR – Karine BONNABEL- Estelle MATHIEU – Michèle VOURLAT – Edouard DAVID

2016-160 Syndicat Intercommunal Guil-Durance Eclairage Public (SIGDEP) – Le Conseil Municipal accepte l’adhésion de la commune de l’Argentière la Bessée au sein du SIGDEP, accepte la fusion du SIGDEP et du SIEP du Queyras, approuve les nouveaux statuts du SIGDEP, et désigne comme délégués :

- M. FALQUE Mathieu, délégué titulaire
- M. LAKHDAR Bruno délégué suppléant

2. SAISON HIVER 2016/2017

2016-161 SAF Secours médicalisés conventionnés – SMUR – Le Conseil Municipal approuve l’application des tarifs et des dispositions conventionnelles énoncées dans la délibération, et autorise M. le Maire à signer la convention.

2016-162 Location du Chalet Pastoral de Peyrol saison Hiver 2016-2017 – Le Conseil Municipal donne son accord pour la location de ce chalet pour la saison d’hiver 2016/2017.

2016-163 Convention de services et de moyens avec la SEM SEDEV pour l'organisation des itinéraires piétons et raquettes – Hiver 2016/2017 – Le Conseil Municipal approuve la reconduction pour la saison hivernale à venir de la convention avec la SEM SEDEV ; et autorise M. le Maire à la signer.

2016-164 Convention de partenariat de renforcement hivernal de personnels saisonniers Sapeurs-Pompiers Volontaires entre le SDIS – la Communauté de Communes du Guillestrois – les Communes de Guillestre – Risoul et Vars – Pour la saison hivernale 2016/2017 -Le Conseil Municipal approuve le renouvellement de la convention précitée ; dit que le personnel sapeur-pompier sera recruté sur la base des conditions de recrutement retenues pour les ASVP -SPV au sein de la police municipale depuis l'ouverture de la saison jusqu'à la fermeture du domaine skiable, et autorise M. le Maire à la signer.

2016-165 Fonctionnement du poste de Gendarmerie : Hiver 2016/2017 – Le Conseil Municipal approuve l'exposé de M. le Maire ; reconnaît la nécessité d'avoir un poste de gendarmerie sur la Commune de VARS pendant la saison d'hiver ; et autorise M. le Maire à signer la convention qui en découle.

2016-166 Tarifs frais de secours sur pistes -Hiver 2016-2017 – Le Conseil Municipal adopte le principe de remboursement des frais de secours pour toutes les opérations consécutives à des accidents de ski survenus sur le territoire de la Commune et dans la zone normale d'intervention, et accepte les tarifs de secours sur pistes pour la saison 2016/2017 ; et donne tous pouvoirs à M le Maire à cet effet et notamment de signer :

- avec la SEM SEDEV l'avenant N°20 d'actualisation tarifaire au contrat de gestion des secours sur pistes de ski alpin et de ski de fond, signé initialement le 5 décembre 1991
- et si besoin est avec le SAMU05 ou son prestataire, une convention relative aux interventions hélicoptère médicalisé à partir de GAP/TALLARD

3. DELEGATION DE SERVICES PUBLICS – MARCHES PUBLIC – TRAVAUX

2016-167 Réaménagement intérieur des logements mis à disposition de la gendarmerie – lot 1 – avenant n°2 – Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'avenant n°2 au marché de travaux de réaménagement intérieur des logements mis à disposition de la gendarmerie – lot 1 – macro lots (démolition-maçonnerie-doublage/faux-plafond – revêtements de sol/ peinture-menuiseries intérieures/mobilier agencement) passé avec l'entreprise VSM sise 04200 Valbelle faisant passer le montant total du marché à 101 813.08 € HT.

2016-168 Marché de prestation de services d'organisation, de gestion et d'animation d'un accueil de loisirs sans hébergement – avenant n°1 – Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de prestation de services d'organisation, de gestion et d'animation d'un accueil de loisirs sans hébergement passé avec odcvl le chatelret 05560 VARS en date du 24 mai 2016 afin de prendre en compte la modification d'ouverture du centre de loisirs les dimanches pendant la période hivernale à la place de certains jours au printemps.

2016-169 Attribution du marché de prestation de service pour les transports en ambulance de la station de Vars – hiver 2016-2017 – Le Conseil Municipal approuve le marché et autorise M. le Maire à le signer.

2016-170 Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) – Le Conseil Municipal approuve le dépôt du dossier PAPI complet par le Parc Naturel Régional du Queyras ;

- Demande l'inscription des actions suivantes dans le PAPI complet :
 - Information et sensibilisation du public dans le val d'Escreins (Axe 1) pour une enveloppe globale estimée à 10 000 HT
 - Réduction de la vulnérabilité du refuge de Basse Rua (Axe 5) pour enveloppe globale estimée à 500 000 € HT.
- M. le Maire confirme la nécessité de prendre également en compte les actions concernant :
 - Les torrents des Sibières et des Claux,
 - Le torrent du Chagnon,
 - La digue du Chagne.
- Et autorise M. le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la bonne exécution du PAPI.

4. FINANCES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

2016-171 Tarification SEM SEDEV hiver 2016-2017. Complément – Le Conseil Municipal approuve la nouvelle validation tarifaire des remontées mécaniques saison d'hiver 2016-2017.

2016-172 Contrats d'assurance des risques statutaires – Le Conseil Municipal décide d'accepter la proposition faite à la collectivité, et autorise l'Autorité Territoriale à signer les conventions en résultant.

2016-173 Budget Primitif 2016 – Budget Principal 2016. Décision Modificative 3 – Le Conseil Municipal approuve la décision modificative proposée du Budget Principal de l'exercice 2016.

2016-174 Budget Primitif 2016 – Budget Remontées Mécaniques. Décision Modificative 2 – Le Conseil Municipal approuve la décision modificative.

2016-175 Budget Primitif 2016 – Budget Eau et Assainissement. Décision Modificative 1 – Le Conseil Municipal approuve la décision modificative.

2016-176 Accord de principe pour les opérations comptables de fin d'année 2016 – Le Conseil Municipal approuve la dite proposition.

2016-177 Prime de fin d'année au personnel communal – Le Conseil Municipal renouvelle la prime de fin d'année au personnel communal à l'identique de l'année précédente.

2016-178 Autorisation de mandatement 2017 – Le Conseil Municipal Autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'année 2017 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et ce jusqu'au vote du budget de l'exercice 2017

2016-179 Indemnités de gardiennage des églises communales – Après en avoir délibéré par 2 abstentions, le reste pour, le Conseil Municipal approuve l'indemnité proposée.

5. FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

2016-180 Convention d'utilisation d'un stand de tir - Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention d'utilisation de tir avec l'association « TIR - SPORT - EMBRUNAIS », sise 05200 EMBRUN, représentée par son président M. Alain MURAILLE, pour une durée d'un an.

2016-181 Création « Réserve Communale de Sécurité Civile » - Le Conseil Municipal DECIDE de créer une réserve communale de sécurité civile, chargée d'apporter son concours à M. le Maire.

2016-182 Agents de Surveillance de la Voie Publique – Personnels saisonniers Hiver 2016/2017 – Le Conseil Municipal Approuve les dites propositions en matière de personnel ; autorise M. le Maire à prendre les arrêtés nécessaires aux recrutements ; et à signer les contrats de travail saisonniers correspondants

2016-183 Mise à disposition des locaux scolaires durant les activités périscolaires - Le Conseil Municipal approuve la mise à disposition des locaux scolaires périscolaire ; approuve la signature de la convention définissant les modalités d'utilisation de cette mise à disposition ; et autorise M. le Maire à signer cette convention.

6. QUESTIONS DIVERSES

- a) ZENBUS (demande de Mme BONNABEL Karine). Un contact sera pris avec Zenbus et l'établissement Imbert pour une nouvelle négociation.
- b) Microcentrale (demande de M. FALQUE Mathieu). Une étude de faisabilité sur le Chagne doit être lancée.
- c) Course d'orientation (demande de M. FALQUE Mathieu). Dans le cadre de la création de support, une décision doit être prise selon l'investissement.
- d) Navettes soirée astronomie (demande de Mme BONNABEL Karine). Ce point a été abordé pour les navettes.
- e) Suite à la délibération concernant le recrutement des SPV saisonniers, une discussion avec M. Laurent PROSCHWIEZ a été ouverte sur l'importance de la présence des SPV dans les différents services de la Mairie et l'indispensable interaction entre leur temps professionnel et leur disponibilité SDIS.

7. QUESTIONS REPORTEES

- a) BP Communal 2016 – Subvention Chroniques Epiques - M. le Maire fait part à l'assemblée délibérante que ce point sus énoncé est reporté pour une prochaine réunion du Conseil Municipal.
- b) Transfert de compétence GEMAPI - M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal ne peut pas délibérer, car en attente d'éléments complémentaires de la Communauté de Communes du Guillestrois.
- c) OT avenant convention appartement - M. le Maire fait part à l'assemblée délibérante que ce point sus énoncé est reporté pour une prochaine réunion du Conseil Municipal. Il en va de même pour les deux points suivants.
- d) OT avenant convention d'objectifs
- e) OT avenant convention locaux professionnels
- f) Recrutement ST hiver 2016-2017 - Dans l'attente de nouveaux éléments, ce point est reporté lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal

La séance est levée à 20H45

Le Secrétaire de séance,

Bruno LAKHDAR

Le Maire,

Jean-Pierre BOULET